

Addenda – Avis public d'élection

Ville de Lac-Sergent

Date du scrutin – 2026-02-22

Par cet avis public, Vincent Rolland président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

Poste de mairesse ou maire

2. Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau du président d'élection aux jours et aux heures suivants :

Du 09 janvier au 23 janvier 2026

Horaire :

Mercredi	De 09H00 à 12H00	De 13H00 à 16H30
Jeudi	De 09H00 à 12H00	De 13H00 à 16H30
Vendredi	De 09H00 à 12H00	

Attention : le vendredi 23 janvier 2026, le bureau sera ouvert de 09H00 à 16H30 de façon continue.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes :

Jour du scrutin : **Dimanche 22 février 2026, de 10H00 à 20H00**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 15 février 2026, de 12H00 à 20H00**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 12 février 2026 à votre président d'élection de voter à votre domicile. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Sylvie Tremblay

5. Vous pouvez joindre le président d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Président d'élection

Adresse : 1525, chemin du Club-Nautique, Lac-Sergent (Québec) G0A 2J0

Téléphone : 418 875-4854 #3

Fait à Lac-Sergent le 16 décembre 2025



Vincent Rolland, Président d'élection